

INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES : - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

- Mercredi de 14h à 17h30

: N° de téléphone : **04 66 61 17 78**

: Adresse courriel : mairie@senechas.org

| | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|
| Pompiers | : 18 ou 04 66 54 27 27 | |
| Gendarmerie | : 17 ou 04 66 61 10 63 | |
| Médecins | - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud) | : 04 66 61 45 17 |
| | - Dr LEROY (Chamborigaud) | : 06 58 04 32 57 |
| | - Dr MAURIN (Villefort) | : 04 66 46 68 54 |
| Infirmières | - MAZOYER Patricia, SEKIOU Andy | : 04 66 61 81 65 |
| | - FORÊT Corinne et AMOROS Brigitte | : 04 66 54 91 53 |
| | - DOULIAZEL Laïla | : 04 66 61 20 11 |
| Pharmacie (Génolhac) | | : 04 66 61 10 71 |
| Centre Hospitalier de Pontails | | : 04 66 56 47 00 |
| Kinésithérapeutes (Génolhac) | | : 04 66 60 04 41 |
| Pédicure / Podologue (Génolhac) | | : 07 86 26 78 31 |
| Signalement incidents distribution d'eau (REAAAL) | | : 04 66 54 30 90 |
| Ostéopathe | | : 07 62 63 47 05 |

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.

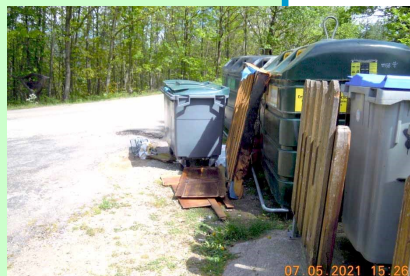
La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS, du nouveau !

Le ramassage des encombrants sera à nouveau assuré par la commune **à compter du 1er juillet 2022** ; il sera désormais effectué **chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie** (ou à la demande dans les cas particuliers)

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale
Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5^e classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**



Frelons asiatiques

Le Conseil Municipal a renouvelé la convention passée avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole concernant la lutte contre le frelon asiatique.

Celle-ci permet la destruction gratuite des nids de frelons asiatiques sur la commune ; en tant que particulier vous pouvez contacter la mairie qui s'occupera de faire intervenir les professionnels sur votre propriété et si vous constatez un nid sur la commune, veuillez nous le signaler par téléphone ou via Illiwap / signalement.

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

| | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comité des fêtes (M. Romain POLGE) | : 06 60 53 53 41 |
| | : comitedesfetes.senechas@orange.fr |
| Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN) | : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63 |
| | : senechassenforme@orange.fr |
| Société de chasse (M. Robert BRUNEL) | : 04 66 61 16 26 |
| La Compagnie Balagan | : 06 84 45 58 27 |
| | : lacompagniebalagan@orange.fr |
| Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER) | : 04 66 61 14 06 |
| Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET) | : 04 66 24 57 69 |
| | : bib.senechas@orange.fr |
| Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA) | : 06 79 73 22 56 |

SENECHAS BULLETTIN MUNICIPAL

JUIN 2023



Je suis fier aujourd'hui, dans cet édit, de vous présenter ce bilan de mi-mandat : **les engagements de campagne sont tenus.**

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure pour son travail et son investissement permanent ; mais également tous les agents municipaux pour leur action au quotidien: ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions en urgence.

Mais, je me dois aussi de vous alerter sur la sécheresse que l'on nous annonce historique. Plusieurs communes, dont la nôtre, sont d'ores et déjà classées en « **crise sécheresse** » par les services de l'état.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous pour limiter le risque incendie qui s'en trouve grandement accru, en respectant au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux tant en ce qui concerne les **mesures de restrictions sur l'usage de l'eau** que les **obligations légales de débroussaillage (OLD)**

Je termine en vous souhaitant, un bel été avec la joie de se retrouver et de partager de bons moments lors des festivités proposées par nos différentes associations.



René MEURTIN

“ En Vacances”

C'est le titre de l'exposition qui a été proposée à la Mazade par le CCAS et les archives départementales du Gard, pendant deux semaines aux horaires d'ouverture de la mairie. Celle-ci traite des premiers congés payés et des premières stations balnéaires au Grau du roi.

Déco Pâques

Mercredi 12 avril, les enfants accompagnés de leurs parents et des membres du CCAS se sont retrouvés à la salle de la Rencontre pour participer à un atelier animé par Alix JOUXTEL. Chacun a pu exprimer sa créativité à travers des customisations de pochettes, d'accessoires. La matinée s'est terminée par une chasse aux oeufs sur la place du village dans une ambiance conviviale.



Qui va à la pêche, va à la Cèze

Le conseil municipal a attribué une subvention à l'Association “ les Amis de la Cèze” qui participe, sur le territoire, à des lâchers de truites, au nettoyage des rives, notamment celle du barrage, aidés par des bénévoles sénéchassoises. Nous avons donc organisé avec l'Association une journée au Pont de Souillas le mercredi 17 mai, où les enfants ont pu s'initier à la pêche. Nous espérons pouvoir réitérer ce moment l'année prochaine en proposant un atelier animé par un garde de pêche de la Fédération.

Merci au vice président M.CORU Jacques qui a animé cette activité, aidé par des membres de l'association, M. et Mme DESTENAY ainsi que M. Patrick Paul MARTIN.



A partir du mois de septembre, le magasin « Utile » livrera à domicile.

Pour les personnes intéressées il suffit de passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au 04 66 83 36 35 pour une livraison le vendredi.

La Guinguette à roulettes roule toujours en direction de Sénéchas tous les mercredis soirs, du 5 juillet au 16 août, à partir de 19h, sur la place ou devant la salle polyvalente. Voir flyer

Etat civil

Décès: M. CRAVOTTA Salvator, M. BOURDON Gérard, Mme HEIM Christiane
Mariage : Mme SZYMIEZEK et M. CESCO

Directeur de publication : René MEURTIN
Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN
Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Michel MAHISTRE, Véronique COMBALUZIER, Danielle MANIFACIER.
Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Thibault CEBELIEU, Cie BALAGAN,

Association « COMITE de RESTAURATION de l'EGLISE

L'association est déclarée à la Sous-Préfecture d'Alès le 22 avril 1975, son objet : « *faciliter la restauration de l'église communale, patrimoine cévenol, par la recherche et la coordination des moyens* »
Se lamentant de l'état intérieur de l'église l'abbé Jean ROUX (alors curé de Sénéchas) était l'initiateur du projet ; mais son premier président en fut M. Gaston DISCOURS auquel Monique MANIFACIER succéda à son décès.

A ce jour, forte de 43 adhérents, l'association est gouvernée par un Conseil d'Administration de 12 membres parmi lesquels 6 sont choisis pour constituer le bureau (Présidente : Monique MANIFACIER, Vice-président et trésorier : Hubert AGULHON, Secrétaire : Danielle MANIFACIER, Secrétaire adjointe : Monique GLEYZE, Trésorière adjointe : Cathy AGULHON).

L'association est exclusivement financée par les cotisations de ses membres (tous bénévoles, agissant hors de toute considération confessionnelle ou politique), les dons et surtout par les différentes manifestations qu'elle organise (lotos, repas, fête des 14 et 15 août). Comme toutes les associations, elle bénéficie de la mise à disposition des lieux, locaux et matériels de la commune.

Les résultats de ces animations ont permis de :

- Réaliser la restauration intérieure de l'église et de rembourser l'emprunt contracté.
- Financer l'aménagement et l'entretien intérieur
- Financer les charges de fonctionnement de l'église (électricité, chauffage ...)
- Financer l'acquisition du matériel d'animation.

La contribution de l'association à la vie, à l'animation du village et à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine de Sénéchas est indéniable.

Après la triste parenthèse de la COVID, le « Comité de Restauration de l'Eglise » a repris ses activités et ses animations ont retrouvé le succès.

Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque poursuit sa tâche pour moderniser et rationaliser la gestion d'un fonds dépassant allégrement les 3000 titres afin de rendre ce dernier plus facilement accessible à ses lecteurs.

Tout en poursuivant ses acquisitions régulières de nouveaux titres au fil de l'actualité littéraire (pour rappel, le « Comité des lecteurs » est ouvert à tous les volontaires, visiteurs réguliers de la bibliothèque) et afin de « faire de la place aux nouveaux » ce ne sont pas moins de 1000 titres (qui n'étaient plus demandés) que les bénévoles ont retirés du fonds, véritable travail de bénédictin (il ne suffit pas de retirer les livres des étagères) mené à bien au cours du premier trimestre.

Quelques uns ont été gracieusement donnés aux bibliothèques de Génolhac et de Peyremale qui souhaitaient ainsi compléter leurs propres fonds ; les autres, comme le veut la loi, seront donnés à une association reconnue d'utilité publique.



Le 29 mai à Cardet la remise de la Marianne du Civisme à René MEURTIN, en sa qualité de représentant de la commune, matérialisait aux yeux de tous le civisme des Sénéchassoises et des Sénéchassoises.



Au mois de mai, **Christiane HEIM** nous a quittée, elle a été très investie durant des années dans le milieu associatif avec l'enseignement du yoga et avait récemment créé une permanence mensuelle avec le secours catholique sur la commune afin de maintenir un lien social. Nous retiendrons d'elle, son sourire, sa gentillesse et sa générosité.
La municipalité au nom de l'ensemble de la population présente ses plus sincères condoléances à sa famille.

Projets en Cours

Lors de sa réunion du 30 mars 2023, la Commission « Sentiers de Randonnées » d'Alès Agglo annonçait la prise en charge du tronçon central du « *Sentier autour du barrage* » que la municipalité de Sénéchas et des bénévoles s'emploient à créer depuis bientôt trois ans (à raison d'une sortie par mois).

Cette annonce était une réelle reconnaissance de l'implication et du travail de ces derniers.

Le 1^{er} juin a eu lieu la « randonnée inaugurale », en présence de bénévoles s'étant impliqués dans cette création, de M. LEBON technicien d'Alès Agglo (qui, avec son équipe, a balisé le chemin), de Mme MOLINERO de la FFRP et de M. RODRIGUEZ, animateur « Natura 2000 » au sein du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles qui, tout au long du trajet, apporta ses connaissances sur les milieux traversés.

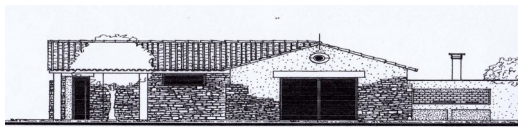
Ce tronçon central (belle boucle réservée aux randonneurs aguerris) permet une double découverte : les superbes paysages du plan d'eau du barrage et de la Cèze en amont et, tout aussi spectaculaire, le travail des anciens pour mettre en valeur et exploiter leur terre ; sans oublier les ruines aussi évocatrices qu'énigmatiques de la Tour d'Olivon.

Nul doute qu'il intégrera très vite l'application « *Alès Agglo Evasion* »

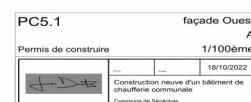
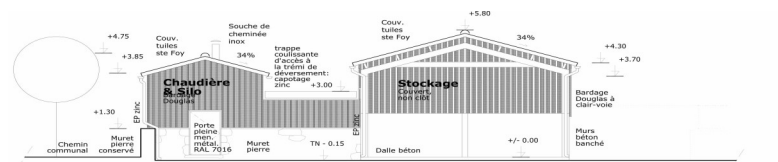
Mais les défricheurs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin : d'ores et déjà les tronçons « Est » et « Ouest » ont été reconnus et dès que les autorisations de passage des différents propriétaires auront été obtenues, le travail de balisage sera entrepris permettant ainsi, par connexion aux sentiers déjà existants, un véritable circuit « autour du barrage ».



*Point Multiservices P.M.S : Le projet n'est pas enter-
ré, qu'on se rassure, mais priorité a été donnée à la réalisation
du bâtiment de la chaufferie.*



Chaufferie : A l'heure où nous écrivons ces lignes le gros œuvre est achevé (Cf. article dans ce même bulletin), nul doute que la chaufferie sera opérationnelle pour la prochaine saison de chauffe.



Ce document n'est pas un plan d'exécution

AUTO PORTRAIT d'une ELUE

Sénéchas est mon village natal et le berceau de mon enfance.

J'y suis née en 1949 dans la maison familiale aux Fontanilles ; j'ai partagé la même enfance que René MEURTIN, mon frère aîné (Cf. son autoportrait du bulletin de Décembre 2020). Ma scolarité primaire s'est effectuée à l'école communale de Sénéchas, avec une parenthèse d'un an et demi à la Felgère où je suis allée en pension chez mes grands-parents maternels (suite à un grave accident de la route de mon père en rentrant de la mine).

Après le certificat d'études primaire et durant 4 ans, j'ai poursuivi mes études au Lycée Jean Baptiste Dumas à Alès en internat. Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) en poche, je n'ai pas voulu poursuivre d'études secondaires, mon objectif étant déjà, d'être Monitrice Educatrice Spécialisée (M.E.S.).

L'école préparant à ce diplôme se situait à Saint Rome de Dolan (48) ; bien qu'inscrite, je n'ai pas pu passer les épreuves d'admission, car trop jeune. Mes parents ne voulant pas que j'interrompe mes études ; je retournais au collège, à Vialas où j'ai pu être inscrite avec le soutien de l'Abbé ROUX qui m'a aidé également à y trouver une chambre d'étudiante. J'ai suivi les cours normalement afin de maintenir mes acquis scolaires (année relax). Mes demi-journées de libres ainsi que les samedis, je travaillais dans un domaine à l'entrée de Vialas : quelques heures de ménage, préparation de quelques repas le samedi, courses alimentaires dans le village...et moments de partage avec les propriétaires. Je rencontrai souvent ma sœur Eliane qui travaillait à Vialas. J'assurais mes déplacements avec le Solex de mon grand-père paternel pour rejoindre mes parents. En fin d'année scolaire 1967, j'ai enfin passé les épreuves d'admission à l'école de St Rome de Dolan ; reçue, j'y ai suivi 2 ans d'études, à nouveau en internat dans une école religieuse où l'enseignement et la discipline étant de rigueur je ne pouvais qu'avoir de bons résultats. Durant ces 2 années, je rejoignais mes parents seulement aux vacances scolaires. Mon grand frère René et Solange, son épouse, assuraient quelques trajets et venaient me voir certains dimanches : petite escapade pour la journée. Je m'étends sur ces 2 années car elles ont marqué ma vie d'étudiante et ont été essentielles et décisives pour mon devenir professionnel. Diplômée M.E.S., j'ai intégré l'établissement « Les Hortensias » à Génolhac en Septembre 1968 es qualité (j'y avais travaillé en tant que Monitrice de colonies de vacances durant les étés 1966-67-68).

En 1971, j'ai épousé **Salvator** en l'église Notre Dame de Sénéchas ; de notre union sont nés **Stéphanie** et **Sébastien** (tous deux mariés à Sénéchas) ; ils nous ont donné 4 petits-enfants. Notre fille est née à Alès et a passé les premiers mois de sa vie à Génolhac, où nous habitons Place du Colombier. J'ai démissionné des Hortensias fin Juin 1972 car Salvator était entré à la SNCF (Miramas puis Istres). En Septembre de cette même année, j'ai intégré l'Association de La Chrysalide de Martigues. Toute ma carrière professionnelle s'est effectuée dans différents services de cette Association : Institut Médico Pédagogique /Service de Polyhandicapés /Foyer d'hébergement d'Adultes Handicapés. Ayant obtenu le diplôme d'Educatrice Spécialisée en cours d'emploi, j'ai été responsable de 2 « villas » : lieux de vie pour résidents « A H » (adultes handicapés) qui travaillaient en CAT. En 2004 l'heure de la retraite sonne, après tant d'années passionnantes et enrichissantes.

Habitant toujours à Istres, nous étions très souvent dans nos Cévennes pour des balades en forêt, cueillette de champignons baignade à la Cèze ; sans oublier la chasse (passion de Salvator) des journées entières.

Aussi, c'est tout naturellement qu'en 2009, nous construisons notre maison dominant la vallée de l'Homol ; Sénéchas répondant ainsi à notre besoin d'espace, de liberté, de bon air.

Ceci explique mon engagement lorsque mon frère m'a demandé de me joindre à l'équipe qu'il constituait pour les élections en 2020. Cet engagement m'oblige malgré la disparition de Salvator en ce début d'année 2023.



Maryse CRAVOTTA

A MI-MANDAT

La présente équipe municipale a été élue le 15 mars 2020. En ce printemps 2023 nous sommes donc à mi-mandat de cette mandature commencée dans le chaos du confinement imposé par la COVID 19.

Il nous semble donc logique et utile de faire un point d'étape.

◇ **2020 :**

Le maire n'a pu être élu qu'au mois de mai.

Le premier acte concret de cette mandature n'a pu intervenir qu'au mois de juin avec la signature des marchés de travaux de la salle Polyvalente, aboutissement de toutes les études et démarches de la précédente mandature.

Le 28 juillet, suite à l'invitation lancée, SENECHAS recevait l'ensemble des communes environnantes pour jeter les bases d'une coopération intercommunale. Toutes ont répondu présent et malgré une période de flottement, l'idée a cheminé et un « Comité Informel » s'est constitué (la dernière réunion en date s'est tenue ce 16 juin en mairie de Génolhac en présence de responsables d'Orange pour évoquer les solutions à apporter aux problèmes, similaires dans toutes nos communes et maintes fois rapportés)

Dès le 22 septembre, la commune faisait le choix de se doter du système de communication ILLIWAP qui permet les échanges d'informations -- Mairie ↔ citoyens -- par le simple truchement des téléphones portables.

◇ **2021 :**

En février démarraient les travaux d'assainissement à Martinenches préparés, eux aussi, par l'ancienne municipalité. La responsabilité en avait été, entre temps, transférée à l'Agglo mais la nécessité du suivi de ce chantier n'en demeurait pas moins.

Parallèlement, la municipalité présentait les premières esquisses du Point Multi-Services.

En avril, premiers pas du projet de « sentier autour du barrage »

En juin, pour en pérenniser l'activité, la municipalité reprend en direct la gestion de la Bibliothèque.

Ce même mois s'achevaient les travaux de la salle polyvalente *dans les délais et sans dépassement de budget.*

Juillet pouvait commencer par l'inauguration de ladite salle en présence des représentants de toutes les institutions locales, départementales et régionales.

Au mois d'octobre, le Conseil Municipal, pour respecter les résultats d'un référendum lancé par la précédente municipalité, validait le principe du remplacement de l'intégralité de l'éclairage public par un éclairage 100 % solaire et son plan de financement.

Ce mois avait pourtant mal commencé avec l'épisode cévenol du 3 octobre qui avait emporté la passerelle de Mallenches.

◇ **2022 :**

Le Conseil Municipal entamait l'année par le lancement du plan d'adressage (après consultation publique)

Dès le mois de février, la nouvelle passerelle de Mallenches, conçue et réalisée à 100 % à SENECHAS était ouverte.

En mars, le projet concernant l'éclairage public était voté et sa réalisation en régie lancée.

Dès la fin du mois de juin ce nouvel éclairage était opérationnel !

En juillet réfection de la toiture de la salle polyvalente.

Le 22 novembre, le Conseil Municipal validait l'ensemble des recommandations du plan d'adressage et les commandes correspondantes.

Les réflexions et études concernant le projet de chaufferie bois se sont poursuivies et ont cheminé pendant tout le second semestre pour aboutir au vote du projet proposé ce même 22 novembre.

Toujours en novembre, les travaux préparatoires démarraient sans attendre.

◇ **2023 :**

Poursuite de l'exploration des tronçons « Est » et « Ouest » du sentier autour du barrage. Le 30 mars l'investissement des bénévoles sur le tronçon central a été reconnu par Alès Agglo qui l'a validé et décidé de prendre sa réalisation en charge.

La construction du bâtiment de la chaufferie a été la plus visible des réalisations de ce début d'année (Cf. article et reportage photos dans ce même bulletin).

Depuis sa prise de fonction, la municipalité a visé à mettre en place les outils aptes à lui permettre d'être un acteur actif lorsque la nécessité en matière de foncier s'impose : Droit de préemption, Commission extra-municipale « Foncier Communal » et ce, cette année encore, sans augmentation des taux locaux d'imposition.

Recommandations (suite)

À TRIER TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



NOUVEAU
Les cartonnettes doivent désormais être jetées avec les papiers.

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Briques alimentaires

Emballages en plastique



Emballages en métal



NOUVEAU
Tubes de dentifrice, barquettes de jambon ou de crudités, films de protection de journaux, de packs d'eau ou de lait, sachets, gourdes souples, pots de yaourt, ...

LE TRI EVOLUE

Désormais

TOUT SE TRIE

MÊME LE CARTON



A découvrir sur la commune !



Bonjour
Je suis sophrologue professionnelle, diplômée en Sophrologie Relationnelle® et Relations Humaines (Diplôme reconnu par l'état: RNCP).
Je peux vous proposer un accompagnement personnalisé pour répondre à une demande précise : en séances individuelles sur rendez-vous dans le respect du Code de déontologie de la profession (les sophrologues sont soumis au secret professionnel).
La sophrologie peut se pratiquer aussi en groupe, en association ou en entreprise.
Je suis également spécialisée dans l'accompagnement des personnes souffrant d'acouphènes chroniques (Formation Patricia Grévin: directrice d'une étude scientifique publiée aux Annales françaises d'ORL et European Annals of ORL).
Les domaines d'intervention en sophrologie sont nombreux : troubles du sommeil, douleurs chroniques, soutien dans les moments de changements, addictions, préparation aux examens...
Que l'on soit homme, femme, adulte, adolescent, enfant, la sophrologie est accessible à tous et à tous les âges!

La sophrologie améliore la qualité de vie au quotidien, tant sur le physique que sur le psychisme.
Pour plus d'infos : 07 83 19 44 25 / roselinehette@gmail.com

Roseline HETTE.

Recommandations

Sècheresse

Par arrêté en date du 25 mai, la Préfecture du Gard confirme le classement de la zone « Cèze amont » (dont fait partie Sénéchas) en « **Crise Sècheresse** » *seuls sont autorisés l'abreuvement des animaux et les usages prioritaires de l'eau, concourants à l'alimentation en eau potable des populations, à la survie des espèces aquatiques, à la sécurité civile, et à la salubrité publique.*
L'arrosage des jardins potagers pour usage individuel n'est autorisé que de 20h à 8h et uniquement durant les nuits de lundi à mardi, de mercredi à jeudi, de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. L'arrosage des pelouses, massif fleuris et des espaces verts est totalement interdit. Tout comme le remplissage des piscines privées *y compris la première mise en eau.*
L'intégralité de l'arrêté (avec la liste exhaustive des restrictions) est et sera régulièrement rappelée via Illiwap

Feux de forêt et de végétation - Ayons le bon réflexe

L'été 2022 a été particulièrement dévastateur pour nos forêts et espaces naturels. À l'approche de l'été, plusieurs départements sont déjà en état de vigilance face à la sécheresse. **Il est primordial de connaître largement les bons comportements à adopter pour éviter les départs de feux et s'en protéger.**

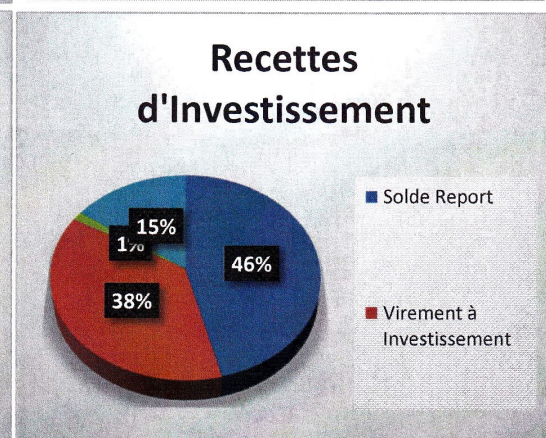
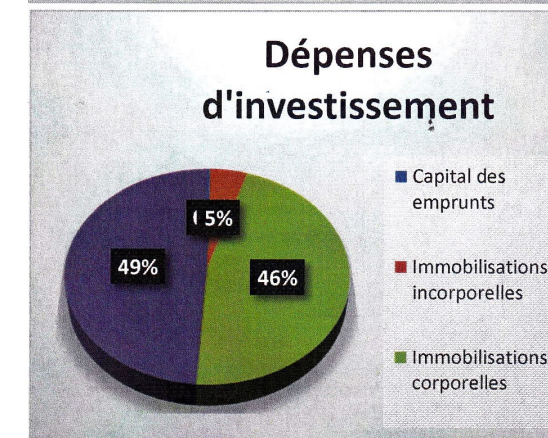
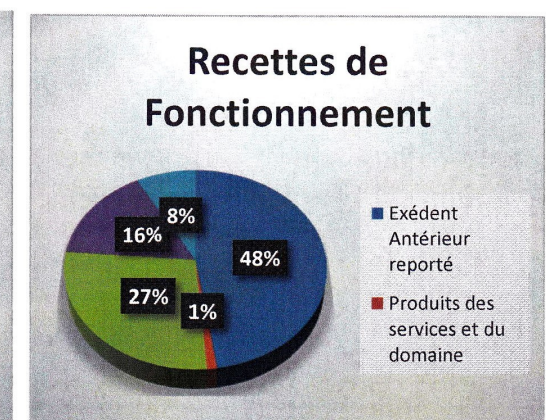
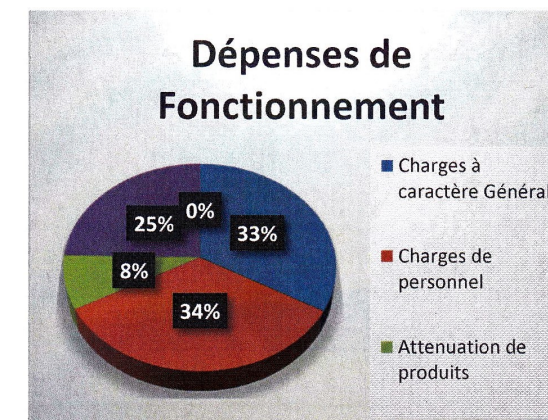
C'est l'objectif de la campagne nationale de prévention lancée le 15 mai 2023 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Budget voté 2023

| DEPENSES | FONCTIONNEMENT | RECETTES | |
|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère Général | 120 300,00 € | Exédent Antérieur reporté | 257 748,69 € |
| Charges de personnel | 122 000,00 € | Produits des services et du domaine | 6 100,00 € |
| Atténuation de produits | 30 000,00 € | Impôts et taxes | 149 100,00 € |
| Autres Charges de Gestion Courante | 89 448,69 € | Dotations et participations | 85 100,00 € |
| Charges Imprévues | - € | Autres Produits de Gestion Courante | 43 700,00 € |
| Sous total Dépenses | 361 748,69 € | Sous total Recettes | 541 748,69 € |
| Virement à Investissement | 180 000,00 € | | |
| Total Dépenses | 541 748,69 € | Total Recettes | 541 748,69 € |

| DEPENSES | INVESTISSEMENT | RECETTES | |
|-------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|---------------------|
| Capital des emprunts | 1 617,58 € | Solde Report | 220 996,64 € |
| Immobilisations incorporelles | 22 050,00 € | Virement à Investissement | 180 000,00 € |
| Immobilisations corporelles | 222 000,00 € | Dotations, Fonds divers et Réserves - (FCTVA) | 6 450,00 € |
| Dotations, Fonds divers et Réserves | 235 213,06 € | Subventions (DETR et autres) | 73 434,00 € |
| Total Dépenses | 480 880,64 € | Total Recettes | 480 880,64 € |



Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise

Né à Paris en 1934, Pierre ARDOUREL est aujourd'hui le doyen des *résidents permanents* de notre village.

Il s'est installé à SENECHAS en 1990 avec son épouse, Josiane, née LEGROS, dans la maison que celle-ci y possédait ; maison qu'ils ont aménagée et agrandie.

Tous deux divorcés se sont rencontrés et mariés à Paris en 1986 reconstituant une nouvelle famille, forte de cinq enfants, six petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Mais avant cette « sédentarisation » à SENECHAS, Pierre a connu la vie d'expatrié des salariés du pétrole, posant ses bagages dans une quinzaine de pays, de l'Afrique à l'Amérique Centrale en passant par l'Asie, au gré des missions que lui confiait la Société ELF en tant que « gestionnaire du matériel » ; la durée de ces missions variant de quelques semaines à plusieurs années (comme au Cameroun, au Congo ou encore en Algérie).

Sa carrière passera néanmoins par le siège parisien d'ELF de 1976 à 1980.

Pourtant, Pierre ARDOUREL avait commencé sa vie professionnelle de manière beaucoup plus « posée » au guichet parisien d'une banque (sur les Champs Elysée).

Ce sont les deux années de service militaire en Algérie de 1955 à 1957 qui lui ont donné l'envie d'espaces et de « mouvement » au point, à son retour, de renoncer à la banque pour postuler à la C.E.P. (Compagnie d'Exploitation Pétrolière) qui exploitait alors un gisement pétrolier à Chambourcy, en région parisienne.

Le décès de son épouse en 2015 est une grande fracture dans la vie de Pierre ARDOUREL qui s'est peu à peu replié sur lui-même ; lui qui contribuait aux actions du Comité de Restauration de l'Eglise, pratiquait la course à pied et la natation prend toujours grand soin de la nature autour de chez lui mais ne cultive même plus son jardin et s'il est toujours amateur d'activités sportives, c'est maintenant chez lui qu'il les pratique (Gym quotidienne et vélo d'appartement) ou qu'il les suit à la télévision.

Si la solitude, née de l'absence, peut être lourde à porter (l'hiver, les journées semblent parfois bien plus longues, même au coin du feu) ; Pierre ARDOUREL vit néanmoins paisiblement, entouré des nombreux souvenirs qu'il a rapportés de ses séjours aux « quatre coins du monde », dans ses Cévennes qu'il a choisies.

Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT



EVENEMENTS A VENIR

CONSULTEZ l'AGENDA des EVENEMENTS et SUIVEZ les RAPPELS de leur PROGRAMMATION sur ILLIWAP

Sentier d'interprétation

L'année scolaire touche à sa fin et voit l'aboutissement de notre grand projet !

Le 24 juin 2023, à partir de 15h30 sur la place du Colombier de Génolhac, nous vous invitons à l'inauguration de notre sentier d'interprétation du « Petit Pelous ».

Ce jour-là, les élèves des trois établissements scolaires, des résidents de l'ESAT de la Cézarenque et des élèves du Lycée Pasteur de la Grand Combe vous présenteront des ateliers qu'ils ont réalisés tout au long de l'année. Le sentier sera ouvert à tous début juillet. D'accès très facile, cette balade de 3 km environ, entre Place du Colombier et le jardin du Tomple, vous permettra de prendre connaissance de plus de 20 panneaux proposés par les élèves et résidents : patrimoine local, petits habitants de la forêt, arbres, oiseaux, fougères, abeilles....plus rien n'aura de secret pour vous ! Laissez vous guider le long de notre balade contée. Pour vous accompagner, un flyer est à votre disposition à l'Office de Tourisme.

Merci encore à votre commune pour la subvention de 1200€, qui ajoutée aux autres aides perçues, a permis la réalisation de ce sentier dont tous les participants sont très fiers !

Les écoles de Génolhac



Comité des fêtes

La fête aura lieu le samedi 15 juillet 2023 sous la présidence de Romain Polge
Concours de pétanque, château gonflable suivi d'un repas porcelet à la broche.
Date limite de réservation le 7 juillet au 04 66 24 90 40

Sénéchas en Scènes

Le 18 août 2023 à 20h30 un concert de Jazz au « Théâtre de verdure » avec le Trio « Close Meeting » ; formation composée de musiciens de renommée internationale.
L'association envisage, d'ores et déjà, une soirée Trad avec le groupe "Kwanza" au mois de janvier 2024

Comité de restauration de l'Eglise

Nous retrouverons le **groupe vocal COCAGNE** pour un concert dans l'église, le **dimanche 09 juillet à 20h30**
Et, ne manquez pas notre rendez-vous pour la traditionnelle fête du 14 et 15 août !...

Sénéchas en forme

L'association prépare son programme de rentrée. Concernant la randonnée, elle vient de lancer un sondage auprès de ses adhérents en vue d'un séjour de deux jours à **La Bastide** (48), en octobre.

RETOURS sur EVENEMENTS CULTURELS

Sénéchas sur YouTube

Le reportage vidéo sur Sénéchas réalisé par le « Service Communication » d'Alès Agglo annoncé dans le bulletin de décembre est désormais en ligne.

Ce reportage, que vous pouvez le retrouver sur YouTube, ne dit mot des réalisations actuelles de la commune. (<https://www.youtube.com/watch?v=DRdC6UvolG0>)

Franche réussite pour le loto du Comité de restauration de l'Eglise de Sénéchas.

Pour sa première animation de l'année 2023, le comité a fait carton plein !

Dimanche après-midi, les 115 chaises installées à la salle polyvalente, étaient toutes occupées.

Un large public a répondu présent.

Hubert Agulhon, le vice-président a assuré le tirage et l'annonce des numéros.

Monique MANIFACIER, la présidente s'est félicitée de la bonne ambiance : « *Nos lots sont jolis. Les joueurs nous ont fait part de leur satisfaction* ».



Le dimanche 11 juin, organisé par le Comité de restauration de l'Eglise de Sénéchas, avec la participation de la confrérie des Manges-tripes d'Alès, **le traditionnel repas tripes/ gardiane**, bénéficiait de la clémence du ciel pour une réussite complète. A cette occasion René MEURTIN et Mme Marie Suzanne GIRAUD (de Génolhac) étaient intronisés membres de la confrérie.

« Sénéchas en Scènes ! »

L'association « **Sénéchas en Scènes !** » a proposé durant ce premier semestre 2023 plusieurs animations :

- En janvier, un concert de musique latino avec le groupe « **Trio Mango** ».

- Le 8 mai, le deuxième marché de producteurs et d'artisans et vide-greniers avec une vingtaine d'exposants, une exposition à la salle polyvalente.

- Au mois de juin une sortie géologique sur la « Faille des Cévennes » animée par Gérard LEGROS.

- Chaque 1er jeudi du mois, une soirée cinéma ouverte aux adhérents, ou des débats sur des sujets divers.



« Sénéchas en forme »

Avec régularité, l'association a proposé ses activités hebdomadaires : rando, Gym, cartes et boules.

Le 11 mars, elle proposait un « repas choucroute » qui connut un franc succès tant par le nombre des participants que par qualité du repas proposé.

Le 27 juin l'association réunit ses adhérents au restaurant « La Pépîne » pour clore ce premier semestre.

« Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles »

Le 26 janvier, dans le cadre de son programme annuel des « 4 saisons du développement local », le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles ouvrait le premier de ses quatre cycles trimestriels (sur le thème « énergie – climat ») par Sénéchas et « un partage de l'expérience de la commune sur l'éclairage public solaire et une présentation du projet de réseau chaleur bois ».

Pour son cycle de printemps, (sur le thème Forêt et Biodiversité), le SHVC revenait à Sénéchas pour une conférence « dans les eaux du castor » ouverte par la projection du film « Le castor en Ardèche » et suivie par la présentation du livre « Dans les eaux du castor » par son auteur, Michel HAYOTTE.

CHAUFFERIE

Dans le bulletin municipal du mois de juin 2022 nous vous faisons part « *de la réflexion engagée afin de remplacer l'actuelle chaudière au fuel de l'immeuble de la Mazade* ». En ce mois de juin 2023, tout juste un an plus tard, nous pouvons écrire que ***ce remplacement est réalisé !***

Pendant la saison de chauffe 2021/2022, la répétition des incidents nous avait, en effet, amenés à nous inquiéter de l'obsolescence de cette chaudière en place depuis l'installation de la mairie dans les locaux restaurés de l'ancien presbytère, soit une bonne vingtaine d'années déjà.

La perspective d'une augmentation forte et continue des cours du fuel avait accéléré cette réflexion et la réglementation interdisant toute reconduction de cette source d'énergie nous a confortés dans l'exploration de sources d'énergie propres, durables et plus économiques.

Le choix de « l'énergie bois » s'est rapidement imposé ; restait encore à déterminer quelle option retenir entre « granulés » et « plaquettes » ; la première produisant approximativement le double de calories que la seconde mais coûtant deux fois plus cher ...

Dès le mois de mars nous prenions contact avec la « Mission Chaleur Renouvelable » de la C.C.I. du Gard pour qu'elle nous assiste. Notre interlocuteur, M. MORENO, se souvint immédiatement avoir déjà planché sur un dossier concernant SENECHAS quelques années auparavant.

Il lui fut aisé d'exhumer cette étude datant de 2016 (suite à une convention signée avec la commune en novembre 2015) et la première rencontre en mairie le 13 avril permit d'en actualiser les données.

Lors de la deuxième réunion au mois de juillet M. MORENO nous exposait les évolutions du marché (dans un contexte d'explosion généralisée des prix de toutes les sources d'énergie [l'invasion de l'Ukraine est passée par là], le bois ne pouvait y échapper, les « granulés » au premier chef, (la pression étant moindre sur les plaquettes) ; incitations publiques à abandonner les énergies fossiles). Il nous remettait également une version actualisée de sa précédente « Analyse d'opportunité » qui se concluait ainsi :

« Cette première approche semble valider un projet d'installation d'une chaufferie automatique au bois d'une puissance recommandée de 40 kW fonctionnant aux granulés de bois ou aux plaquettes forestières pour le seul bâtiment de l'ancien presbytère.

Ces puissances ont été calculées à partir des relevés de l'existant sans recommandation de travaux d'amélioration d'isolation du bâtiment. La chaudière ne fournira pas d'eau chaude.

[...] Si la solution « plaquettes forestières » était retenue, le bois qui serait fourni proviendrait des contreforts cévenols proches (plateforme de Concoules). Son utilisation contribuerait à diminuer la consommation d'énergies fossiles comme le volume de rejet de CO2.

L'entretien et le renouvellement de la forêt cévenole en seraient améliorés alors que le taux d'emploi local serait maintenu voire développé de manière durable. La commune participerait aux efforts de la Charte Forestière du Pays Cévennes.

Dans une proportion moindre mais conséquente, la consommation de granulés bois aurait un impact favorable significatif sur l'environnement. »

Fort de ces données, la municipalité a poursuivi ses études et réflexions :

=> Visité les communes de Saint Martin de Boubaux et de Cendras qui nous ont précédés dans cette voie. Ecouté leurs retours d'expérience, réussies, de production de chaleur totalement intégrée (plaquettes produites à partir de bois provenant de leur commune mais par un prestataire extérieur).

=> Consulté des entreprises

=> Dessiné des plans, préparé le dossier du permis de construire (*merci Didier*)

=> Recherché des financements, préparé les dossiers de demande de subvention (avec le concours de la CCI).

Cette activité a permis que dès le 22 novembre 2022, le Conseil Municipal soit en mesure de valider les choix proposés :

- Installation d'une chaudière « bois à plaquettes » dans une chaufferie à construire.
- Construction dudit bâtiment en Régie (comprenant stalles pour le séchage, silo et chaufferie)
- Production des plaquettes avec le matériel communal, adapté en conséquence, à partir de bois issu du territoire communal
- Sélection des entreprises prestataires (hors gros œuvre)
- Plan de financement pour un coût global estimé à 72 k€ (subventions demandées pour 80 % de la somme).
- Avant la fin du mois de novembre, les dossiers de permis de construire et de demande de subventions étaient déposés (auprès de la Région et de la sous-préfecture) ; les arbres présélectionnés abattus.

Sans attendre le retour des autorisations administratives, les planches et les poutres étaient débitées



Dès la réception de l'acceptation du permis de construire Didier DOYELLE, Fabien CHAPELLE et Jérémie FRANCEZON se mettaient à l'œuvre :

